

2026/2029

PROJET PEDAGOGIQUE PERISCOLAIRE

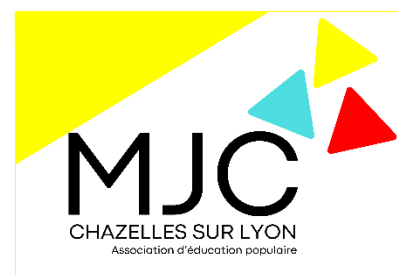


TABLE DES MATIERES

I. C'EST QUOI ?	1
II. CARTE D'IDENTITÉ	2
LES ADHERENTS.....	2
LA COMMUNICATION.....	3
LE SECTEUR JEUNE.....	3
III. L'ORGANISATEUR.....	4
LES VALEURS.....	4
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
LE PROJET ASSOCIATIF	5
L'ÉQUIPE	5
LES RESPONSABILITÉS	6
LES PARTENAIRES	6
IV. LE FONCTIONNEMENT DU PERISCOLAIRE.....	8
LES TEMPS D'ACCUEIL	8
LES PROJETS.....	8
LA PRÉPARATION.....	10
LES INSCRIPTIONS.....	10
LA PLACE DU JEUNE.....	11
LES RELATIONS AVEC LES FAMILLES.....	11
LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET LA RÉGLEMENTATION.....	113
LES REPAS	11
LES MOYENS	12
EVALUATION.....	12

C'EST QUOI ?

Le projet pédagogique met en œuvre le projet éducatif de l'organisateur, il en précise les conditions de réalisation dans un document élaboré en concertation avec les personnes qui animent le séjour.

Il est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action.

Le projet permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il aide à construire les démarches pédagogiques. Les préoccupations de l'organisateur y sont repérées.

Il s'inscrit dans un environnement réglementaire, social et géographique : selon un public donné, en fonction des ressources humaines, financières, matérielles, au sein d'installations spécifiques, à des dates données et des horaires prévisibles selon des modalités de fonctionnement de l'équipe.

CARTE D'IDENTITÉ

La Maison des Jeunes et de la Culture est une association loi 1901 rattachée à la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport (DRAJES). L'association fait partie de la confédération des MJC de France et suit les projets de l'Association Départementale des MJC de la Loire. Elle fonctionne grâce aux cotisations de ses adhérents, des subventions municipales et autres institutions (CAF, CCFE, ...).

Toute personne âgée de plus de 16 ans, payant une cotisation peut devenir adhérente de la MJC si la volonté est de partager les valeurs de l'association et de devenir acteur du projet associatif. Elle est en revanche obligatoire pour toute participation à une activité à un coût de 11 euros, et est valable un an.

La MJC de Chazelles-sur-Lyon fait partie des 45 MJC à être implantées dans la Loire. Sa zone de compétence est particulièrement basée dans la ville même. Mais, étant à la frontière du Rhône, elle a les moyens d'avoir un territoire d'influence plus riche et vaste dans les deux départements. Elle se situe en zone urbaine, idéalement bien située puisqu'elle est proche de toutes infrastructures : 5 min à pied du centre-ville, 5 min en moyenne en voiture des collèges et lycées etc...

La structure est facilement accessible à pied, à vélo ou en voiture (2 parkings mis à disposition).

La MJC de Chazelles-sur-Lyon se situe rue Joanny Desage, 42140 Chazelles-sur-Lyon.

L'accueil est ouvert le lundi, mardi, mercredi de 13h30 à 19h et le vendredi de 9h30 à 17h.

La MJC dispose de 5 salles (dont une salle de danse, et un studio radio) ainsi qu'un partenariat avec la salle bras de fer pour l'accès à un dojo. Nous utilisons aussi les espaces aménagés dans la commune, en accès libre : city stade, terrain de foot... et en accès réglementé avec un accord préalable de la mairie.

En complément des 41 activités hebdomadaires animé par des animateurs techniciens d'activités, la structure dispose d'un secteur jeune pour les 11-17 ans.

Pour joindre l'accueil, il est possible de nous contacter par mail : accueil@mjcchazelles.com, ou par téléphone au 04.77.54.29.21

LES ADHERENTS

La structure accueille un public constant de tout âge venant de la commune et des environs. La MJC répond aux attentes des adultes qui cherchent :

- Un lieu sécurisant pour leurs enfants et savoir qu'ils sont encadrés par les animateurs
- Des activités adaptées à leur disponibilités et à leur tranche d'âges
- Un lieu vivant au quotidien, convivial et à l'écoute de son public
- Un lieu permettant aux jeunes de sortir de leur chambre et de devant les ordinateurs
- Des activités et des horaires d'ouverture adaptées aux tranches d'âges
- Être au courant des événements
- Être disponible et répondre à leurs diverses demandes

Parmi ces adhérents, on recense 240 jeunes pratiquant une activité hebdomadaire, participant aux activités ACM ou venant au secteur jeunes. Majoritairement, les jeunes adhérents recherchent :

- Du matériel spécialisé pour mettre en place des activités plus poussées (vidéos, radio...)
- Un lieu pour se retrouver entre amis, d'échanger et rencontrer d'autres jeunes

- Être épauler lors de projets collectifs ou personnels qui leur tiennent à cœur
- Un lieu pour venir s'entraîner (groupe de musique, de danse)
- Être un lieu de stage d'écoles
- Être accompagné pour des renseignements sur le BAFA, pour des petits boulots et bénévoles

LA COMMUNICATION

La MJC assure une communication constante afin d'être au plus près de ses adhérents et que ces derniers se sentent incluse dans la vie de la structure. En complément des renseignements à l'accueil de la MJC, l'équipe utilise différents supports :

- Facebook
- Instagram
- Tiktok
- Snapchat
- Site Internet de la MJC
- Newsletter mensuelle
- Affiche au sein de la structure



LE SECTEUR JEUNE

L'espace jeunes de la MJC est un endroit d'inclusion, d'émancipation et de culture dédié aux jeunes de 11 à 17 ans. Un lieu de rencontres pour échanger, se détendre et monter des projets que les animateurs accompagnent dans la mise en place. La MJC peut être un point d'ancrage pour les jeunes.

Le développement de l'action jeunesse, porté par les administrateurs de la structure, est une démarche au cœur du projet associatif, qui répond à des objectifs de la confédération des MJC de France du fait de la rencontre de Lathus

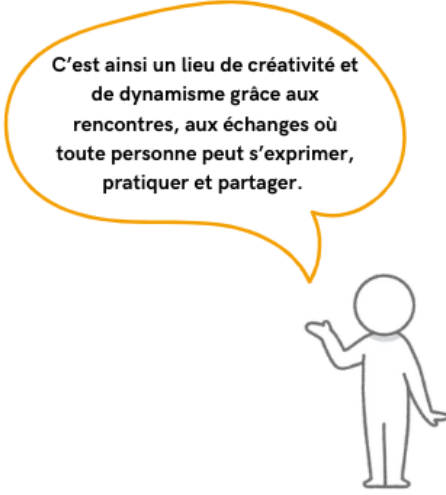
ainsi qu'à la politique de la Prestation de Services Jeunes (PS Jeunes) portée par la CAF 42. Cela permet aux animateurs d'accompagner les jeunes vers l'autonomie, vers des engagements citoyens ou associatifs.

L'Association Départementale des MJC de la Loire (ADMJC 42) assure un accompagnement en favorisant la liaison, les échanges et la coopération entre les MJC du territoire et cela dans plusieurs domaines. De plus, des outils sont mis à disposition au secteur jeunes : billards, baby-foot, jeux de société, jeux vidéo, livres, matériels pédagogiques, etc...

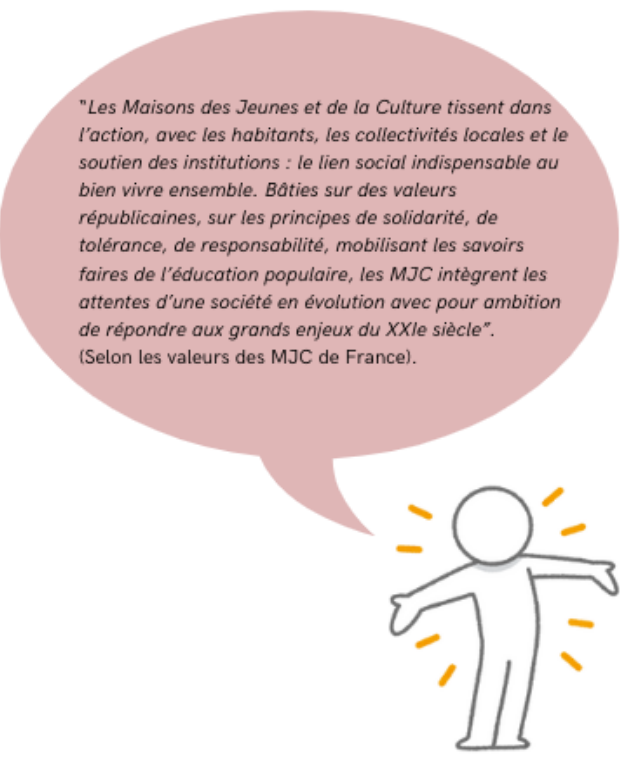
Durant les événements, l'équipe d'animation fait des appels à bénévoles auprès des jeunes. La communication se fait sur Instagram, Snapchat, via le mail des parents ou au sein de la MJC

L'ORGANISATEUR

LES VALEURS



C'est ainsi un lieu de créativité et de dynamisme grâce aux rencontres, aux échanges où toute personne peut s'exprimer, pratiquer et partager.



"Les Maisons des Jeunes et de la Culture tissent dans l'action, avec les habitants, les collectivités locales et le soutien des institutions : le lien social indispensable au bien vivre ensemble. Bâties sur des valeurs républicaines, sur les principes de solidarité, de tolérance, de responsabilité, mobilisant les savoirs faire de l'éducation populaire, les MJC intègrent les attentes d'une société en évolution avec pour ambition de répondre aux grands enjeux du XXI^e siècle".
(Selon les valeurs des MJC de France).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La MJC est gérée par un conseil d'administration sous forme de collégiale et peut être séparé en différentes commissions. 2 réunions par commissions peuvent être proposées chaque année accueillant toutes personnes voulant participer ou faire remonter des attentes.

Les 4 administrateurs :

- GARCIA Sylvie

- CIZERON Aline
- VIALON Raphael
- CROUZET Cynthia

Se répartissent les différentes commissions :

- Finances
- Jeunesse
- Vie associative et activités
- Culture et développement durable
- Ressources humaines
- Bureau

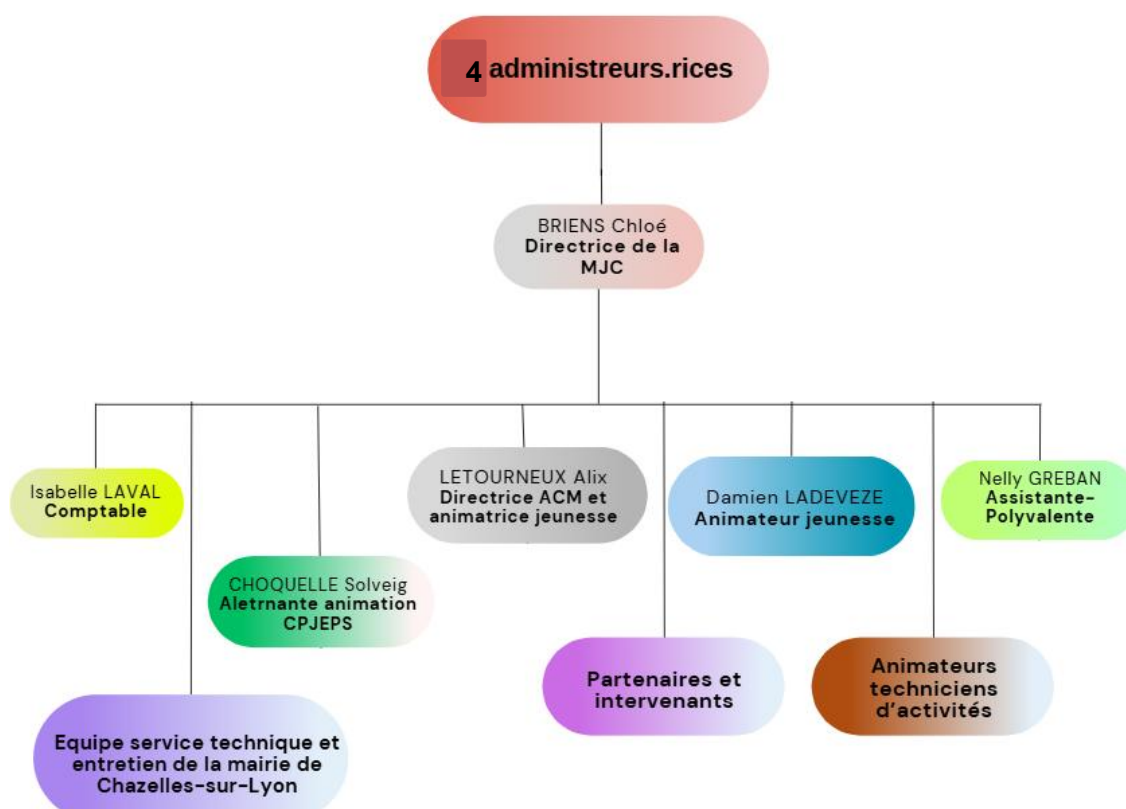
De plus, ils sont à l'initiative du projet associatif de la MJC valable 3 ans.

LE PROJET ASSOCIATIF

Les objectifs du projet associatif :

- Créer un espace collaboratif visible
- Devenir un incubateur de culture pour toutes et tous
- Aller vers une MJC verte
- Poursuivre l'ancrage de l'action jeunesse au cœur des projets de la MJC

L'ÉQUIPE



LES RESPONSABILITÉS

Pôle direction : Le directrice est responsable :

- **Piloter le projet associatif** : mettre en œuvre les valeurs et orientations de la MJC
- **Gérer la structure** : finances, administration, réglementation
- **Manager l'équipe** : recrutement, encadrement, organisation du travail
- **Développer les partenariats** : mairie, CAF, écoles, associations locales
- **Animer la vie associative et citoyenne** : implication des bénévoles, habitants, jeunes
- **Coordonner les activités** : culturelles, éducatives, périscolaires, loisirs
- **Assurer la communication et la représentation** : valoriser et promouvoir la MJC.

Pôle animateur : L'animateur est responsable de :

- **Accompagner les jeunes** : favoriser leur autonomie, leur expression et leur participation citoyenne*
- **Concevoir et animer des activités** : culturelles, sportives, éducatives, ludiques, en lien avec leurs besoins et projets
- **Encadrer et dynamiser la vie de groupe** : créer un climat de confiance, gérer la vie collective, prévenir les conflits
- **Développer des projets** : monter des actions avec et pour les jeunes (sorties, séjours, ateliers, initiatives citoyennes)
- **Travailler en réseau** : avec les familles, les écoles, les associations et les partenaires du territoire
- **Assurer un rôle éducatif** : transmission de valeurs (respect, solidarité, vivre-ensemble) et accompagnement à la citoyenneté.

De plus, il propose et organise les activités adaptées aux capacités et aux besoins des enfants en tenant compte de leurs envies. Il est également présent au moment des repas et surveille l'hygiène des adolescents. Il doit avoir un comportement exemplaire à la fois dans ses propos, dans sa tenue et dans son attitude.

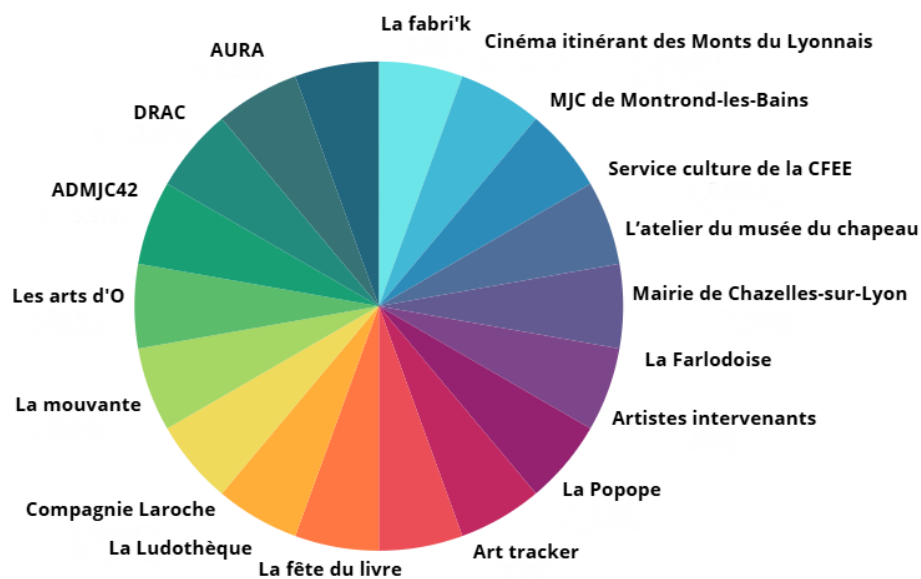
Pôle adhérent : Chaque adhérent et adolescents doit :

- **Respecter les règles** de vie en collectivité et de bonne moralité
- **Respecter les termes** du règlement intérieur
- **Veiller à l'utilisation** des jeux, appareils, matériels, revues, locaux...
- **Suivre l'ensemble des consignes et directives** données par les animateurs notamment en ce qui concernant la sécurité des lieux
- **Respecter les locaux et l'ensemble des personnes présentes** (animateurs, adhérents, bénévoles, intervenants...)
- **Être responsable** de ses affaires

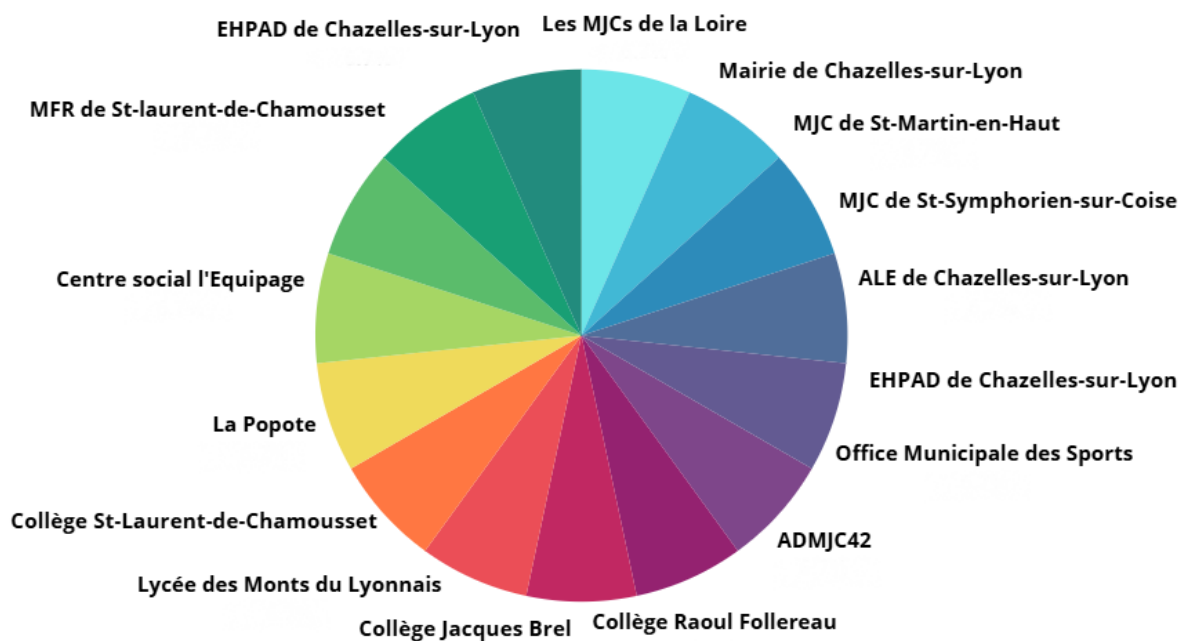
LES PARTENAIRES

La MJC établie de nombreux partenariats sur l'année dans le domaine financiers, enfance-jeunesse ou bien culturel.

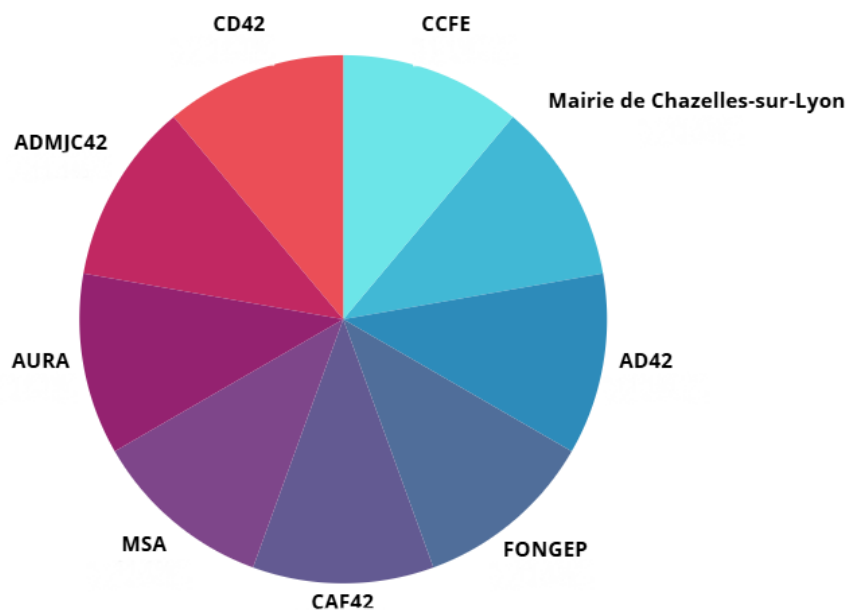
PARTENAIRES CULTURELS



PARTENAIRES ENFANCE-JEUNESSE



PARTENAIRES FINANCIERS



LE FONCTIONNEMENT DU PERISCOLAIRE

LES TEMPS D'ACCUEIL

L'accueil périscolaire des 11/17 ans s'effectue les soirs de semaine en périodes scolaires : les vendredis de 16h30 à 19h au secteur jeunes de la MJC. L'accueil Jeunes est ouvert le mercredi de 13h30 à 19h. Le secteur jeunes peut être ouvert le mardi et le jeudi mais les animateurs ne sont pas présents pour animer ces moments, donc les jeunes sont en autonomie. Et le samedi est dédié au projet jeunes et/ou aux sorties, les horaires et le prix sont variés selon la prestation. Selon les activités prévues, l'accueil Jeunes peut fermer à 23h (*voir projet pédagogique extrascolaire*)

LES PROJETS

LA PS JEUNES DE LA MJC :

La MJC adopte les objectifs de la PS Jeunes. Celle-ci est en accord avec la confédération des MJC de France, le projet de l'ADMJC 42 ainsi que le projet associatif de l'association. Les actions de la PS Jeunes suivent les objectifs éducatifs suivants :

- Développer la culture de l'initiative, de l'engagement et de la participation chez les jeunes
- Développer la citoyenneté et la prise de responsabilité des jeunes

- Rendre les jeunes acteurs de leurs projets et de leurs réalisations
- Accompagner l'autonomisation des jeunes
- Faciliter leur inclusion sociale et leur sociabilisation
- Valoriser les projets et réalisations des jeunes

LES OBJECTIFS DU PROJET PÉDAGOGIQUE PERISCOLAIRE :

En complément de la participation au Projet Educatif du Territoire porté par la mairie de Chazelles-sur-Lyon et répondant au projet associatif de la MJC, la direction et l'équipe d'animation promut le projet pédagogique périscolaire se déclinant en 3 axes :

1/ Renforcer la participation des jeunes dans la conception et la mise en œuvre des projets de la MJC

- Développer des compétences de gestion de projet chez les jeunes
= *Organiser des formations ou des ateliers pratiques sur la gestion de projets (planification, budget, communication) pour permettre aux jeunes de mener de A à Z des projets au sein de la MJC*
- Favoriser l'apprentissage du travail en équipe et de la collaboration
= *Créer des groupes de jeunes chargés de travailler ensemble sur des projets communs, en développant des compétences en coopération, communication et résolution de conflits*

2/ Promouvoir la diversité et l'inclusion au sein des projets jeunesse

- Renforcer la compréhension interculturelle
= *Mettre en place des ateliers pédagogiques où les jeunes apprennent à connaître différentes cultures à travers des activités pratiques, des discussions et des échanges*
- Sensibiliser les jeunes aux enjeux de l'égalité et de l'inclusion
= *Proposer des modules éducatifs ou des jeux de rôle visant à sensibiliser les jeunes aux questions d'égalité des chances, de lutte contre les discriminations et de respect de la diversité*

3/ Développer des partenaires locaux pour soutenir l'action jeunesse

- Organiser des projets éducatifs transversaux entre la MJC et les établissements scolaires
= *Développer des projets pédagogiques communs entre la MJC et les écoles, permettant aux jeunes de participer à des ateliers en lien avec des sujets comme l'écologie, l'entrepreneuriat ou les compétences sociales, dans un cadre scolaire et extra-scolaire*
- Construire des parcours de mentorat avec des professionnels locaux
= *Créer des partenariats avec des professionnels locaux pour offrir aux jeunes un accompagnement individualisé, sous forme de mentorat, dans leurs choix de carrière ou dans leur développement personnel et professionnel*

Actions envisagées :

1/ Renforcer la participation des jeunes dans la conception et la mise en œuvre des projets de la MJC

- Projet MJC verte : construction d'un potager et demande de subvention Loire Nature
- Projet caravane les mardis et jeudis avec des malles pédagogiques
- Suite des projets jeunes
- Promeneurs du net

- Communication jeunesse sur les réseaux sociaux

2/ Promouvoir la diversité et l'inclusion au sein des projets jeunesse

- Aide aux devoirs (le QG des devoirs) avec des bénévoles
- Activités de consommation 1 fois par mois minimum
- Activités sportives 1 fois par mois
- Accueil des lycéens internes des Monts du Lyonnais les mercredis après-midi
- Suite des interMJC les mercredis avec la MJC de St Martin en Haut et St Symphorien sur Coise

3/ Développer des partenaires locaux pour soutenir l'action jeunesse

- Interventions sur la sexualité dans les lycées et collèges avec le centre social de l'équipage
- Partenariat avec la ressourcerie durant les vacances et les déstockages
- Partenariat avec l'OMS pour les activités sportives
- Partenariats avec l'association LIANE pour le projet MJC verte
- Intervention et co-intervention dans les collèges et lycées

LA PRÉPARATION

La préparation du fonctionnement périscolaire est en concertation avec la direction ainsi que l'équipe d'animation. La directrice de l'ACM et son équipe s'occupent de la mise en place des sorties, des activités et des partenariats. L'information interne est diffusée à l'oral et par écrit sur un tableau d'affichage dans le bureau. Des temps de concertation sont prévus durant l'année pour répondre au mieux aux attentes des jeunes.

Pour cette année 2026/2027, l'équipe :

- Prépare et anime des interventions pédagogiques dans les établissements scolaires,
- Prépare et anime des activités pour les jeunes de la MJC,
- Prépare et anime des activités hors les murs avec la caravane,
- Met à disposition une aide aux devoirs (le QG des devoirs),
- Participe à des événements locaux,
- Accompagne les jeunes sur des projets
- Construit des programmes d'activités pour les vacances scolaires (*voir projet pédagogique extrascolaire*)

L'équipe d'animation axe les activités à travers :

- La socialisation et vivre-ensemble
- L'autonomie et prise d'initiative
- La découverte culturelle et artistique
- Les activités physiques et santé
- La sensibilisation à l'environnement et au développement durable

LES INSCRIPTIONS

Les jeunes peuvent s'inscrire au secteur jeune à l'accueil de la MJC selon les horaires d'ouvertures. Les parents doivent remplir une fiche de renseignements et sanitaire que l'on transmet dès l'inscription ou sur le site internet de la MJC. Une adhésion de 10 euros est demandée pour accéder à l'espace jeune et valable durant 1an.

Pour davantage de renseignements pour s'inscrire aux activités des mercredis, samedis et vacances scolaires, il faut se tourner vers le projet pédagogique extrascolaire.

LA PLACE DU JEUNE

L'équipe met un gros point d'honneur à la place du jeune au sein de la vie de la MJC mais aussi durant sa présence au sein du secteur jeunes. Il a une liberté de choix qui est respectée (dans la limite du raisonnable) afin qu'il puisse s'épanouir et grandir par lui-même avec l'aide des animateurs.

Il a une place dans les idées d'activités durant les vacances, sur des projets personnels qu'il souhaite développer, durant les temps libres du secteur jeunes, durant les événements portés par la MJC ou encore durant les commissions jeunesse.

Des règles de vie sont mis en place et affichées au sein de l'espace jeune à respecter durant les temps périscolaire et extrascolaire. Nous portons une grande importance au respect d'autrui et à la vie en collectivité. Si ces règles sont enfreintes des sanctions éducatives sont mis en place en concertation avec l'équipe permanente. Pour cela, une échelle de sanction est construite allant à un avertissement jusqu'à des rendez-vous avec les parents pour trouver des solutions adéquates.

La structure accueille les enfants porteurs de handicap ou à besoins spécifiques. Des rendez-vous peuvent être proposés avec les parents pour accompagner au mieux le jeune.

De plus, en partenariat avec l'association Rimbaud, un professionnel sensibilise une fois par mois les jeunes sur les addictions à travers des animations. Une permanence peut être mis en place.

LES RELATIONS AVEC LES FAMILLES

L'équipe d'animation doit avoir des relations systématiques avec les familles des adolescents et doit les voir au moins une fois lors de toutes nouvelles inscriptions ou tout problème réglé avec le jeune. L'équipe et la direction sont présents sur place en cas de questionnements ou pour tout autres informations.

Les animateurs mettent un point d'honneur sur la participation des parents durant la construction de projet porté par leur jeune.

LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET LA RÉGLEMENTATION

Les familles doivent adhérer au règlement intérieur du secteur jeunes de la MJC de Chazelles-sur-Lyon. Ce règlement intérieur se retrouve sur le site de la MJC de Chazelles-sur-Lyon. La direction et l'équipe d'animation suivent la réglementation portée par la Délégation Régionale Académique de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport.

LES REPAS

Les repas peuvent être pris sur place. Cependant il n'y a pas de service de restauration collective. Les jeunes peuvent alors amener leur pique-nique. Un frigo, un micro-ondes, des plaques à inductions sont mis à dispositions. Les repas peuvent aussi être confectionnés par les jeunes dans le cadre d'une activité pédagogique.

LES MOYENS

Afin de répondre au mieux à la demande des adhérents et des jeunes La MJC possède diverses espaces aux activités proposées :

- Une salle de danse
- Un studio de radio et d'enregistrement
- Une salle de poterie et dessin
- Une salle de réunion
- Une pièce de repos
- Un secteur jeune
- Une cuisine collective
- Un accueil et des bureaux administratifs
- Des salles communales (gymnases, ciné théâtre, salle bras de fer)

Des moyens matériels :

- 2 mini-bus de 9 places
- Le matériel pédagogique de la MJC (caravane, radio, matériel informatique)
- Des équipements sportifs : city stade, parcours sportif, matériel sportif (tchoukball, archery tag...)
- Un prêt de matériels sportifs par l'OMS
- Du matériel municipal (matériels techniques)

De plus, l'équipe permanente, partenaires et intervenants (internes et externes) sont présents pour le bon fonctionnement de la structure et l'accompagnement des adhérents. Enfin, la structure demande des subventions à nos partenaires financiers tels que la MSA, la CAF, la mairie et l'équipe réalise de la vente de prestations à travers les interventions ou des actions d'auto-financement avec les jeunes

EVALUATION

Le projet pédagogique périscolaire est réévalué chaque année, durant les réunions d'équipe. Cela permet d'ajuster voire améliorer les actions et outils mis en place par les animateurs afin de répondre aux attentes du public. Cela en reprenant les constats réalisés durant l'année et des demandes pour construire de nouvelles perspectives avec les jeunes.